Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260914-111_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 111/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 24
de Votants 27
Pouvoirs : 3

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 8 septembre 2026.

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

L'an deux mil vingt-six, le quatorze septembre, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Nadège COULON-TRARI, Maire.

Etaient présents : COULON- TRARI Nadège, MEURICE Paul, CHEVALIER Annie, BEAUJEAN Thierry, LEDUC Katia, LE GALL Jean-Paul, BOUTTIER Élodie, AIDOUD Ahmed, ANDRÉ Sylvie, CLAVIER Jean-Christophe, LERAY Catherine, SÉNÉCHAL Emmanuelle, MARCHAIS Yann, LE COUVIOUR Mélanie, BOURVIC Arnaud, BONNERUE Linda, LE NAOUR Solène, MARTIN Jérémy, LEPOIVRE Aymeric, ASSIÉ Benjamin, GUYOT Albane, GUEGUEN Marie, GARDETTE Stéphane, AUBERT Yoan.

Excusés : LE BRUN Gilles, DANIEL Jean-Louis, BRUNET Béatrice.

Absent : /

Pouvoirs : LE BRUN Gilles à AIDOUD Ahmed, DANIEL Jean-Louis à AUBERT Yoan, BRUNET Béatrice à GARDETTE Stéphane.

Secrétaire de séance : Benjamin ASSIÉ a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Rapport d'activités 2025 du SDE 35 - Syndicat Départemental d'Energie.

Les documents sont disponibles sur le site du SDE35 :
La synthèse : https://www.calameo.com/read/006489027f7c8420b4e1a
Le rapport complet : https://www.calameo.com/read/0064890270ca31c8ae0f5

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) ;

Considérant que la commune de BRETEIL est adhérente au SDE35 ;

Considérant que le rapport d'activité de l'exercice 2025 du SDE35 a été communiqué à la Commune et présenté aux membres du Conseil Municipal ;

Considérant que ce rapport retrace notamment les actions menées par le syndicat en matière de distribution d'électricité, d'éclairage public, de développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques, ainsi que les éléments financiers et budgétaires de l'exercice ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- prend acte du rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35), tel que présenté en séance ;
- dit que ce rapport est tenu à la disposition du public en mairie ;
- charge Madame la Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Président du SDE35.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Nadège COULON-TRARI

MAIRIE DE BRETEIL ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Le secrétaire de séance,
Benjamin ASSIÉ